

## CJC - COLLECTE POUR L'ÉTHIOPIE

Sacha, membre du Conseil des Jeunes Chânois, est très attaché à l'histoire de son pays d'origine. Il a donc proposé à ses amis du CJC de faire un geste en direction des enfants d'Éthiopie. Les jeunes, ayant tous acceptés, ont pris contact avec une association liant la France à l'Éthiopie et ont organisé une collecte afin de tout envoyer aux enfants d'un orphelinat situé à Dire Dawa.

Cette collecte a eu lieu le samedi 29 avril 2023 à la Cabane K'fé et a eu un grand succès. Les habitants ont répondu présents et ont déposés des vêtements de tous les âges, des chaussures, des jeux, des jouets mais aussi du matériel de puériculture.

Tous ces objets ont été triés par les jeunes et déposés à Shoki, président de l'association « France Éthiopie corne de l'Afrique » pour une expédition qui a eu lieu le 10 juin 2023. Il est prévu que ce conteneur arrive à destination de Djibouti le 1<sup>er</sup> juillet 2023 puis à destination de l'orphelinat de Dire Dawa le 4 juillet 2023.

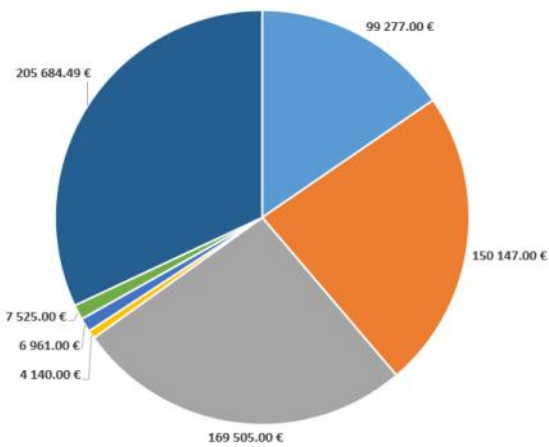
## MERCI

**à Sacha pour ce beau projet, aux jeunes et aux parents pour leur investissement !**



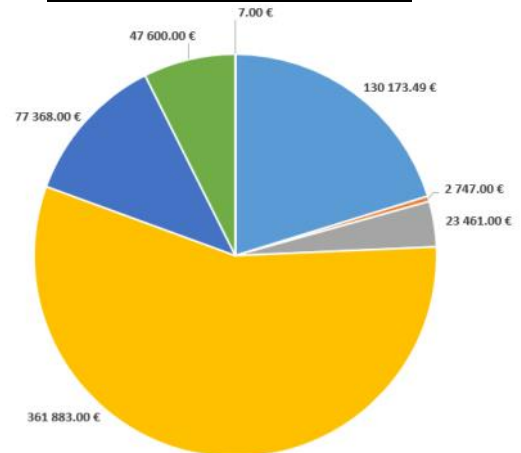
# BUDGET PRINCIPAL 2023 COMMUNE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- 011 Charges générales (électricité, eau, carburants, entretiens et réparations divers, etc.)
- 012 Charges de personnel (rémunérations du personnel, charges, etc.)
- 013 Atténuation de charges (remboursements sur charges sociales)
- 014 Atténuation de produits (fonds et reversements)
- 023 Virement à la section d'investissement (équilibre du budget)
- 042 Opérations d'ordre entre sections (amortissements)
- 05 Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, contributions, subventions, etc.)
- 66 Charges financières (intérêts des emprunts)

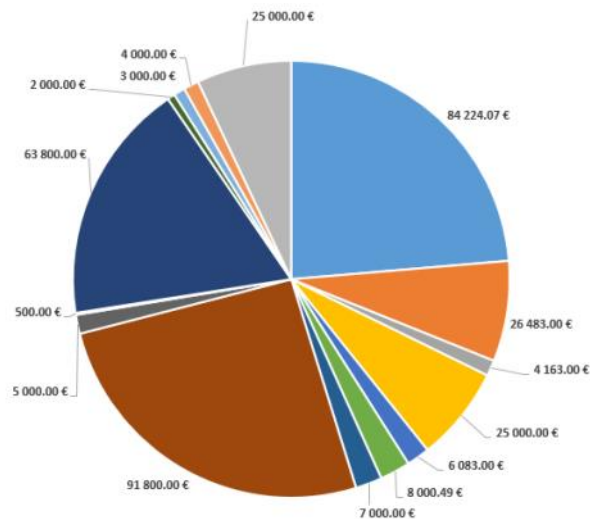
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- 002 Excédent reporté (affectation du résultat de fonctionnement de 2022)
- 013 Atténuation de charges (remboursements sur charges sociales)
- 70 Produits des services (concessions cimetières, location de matériel, etc.)
- 73 Impôts et taxes (impôts directs locaux, attribution de compensation, etc.)
- 74 Dotations et participations (dotation forfaitaire, fonds de compensation TVA, etc.)
- 75 Autres produits de gestion courante (loyers des logements communaux, locations des salles, etc.)
- 78 Reprises sur dépréciation (dépréciation d'une recette recouvrée)

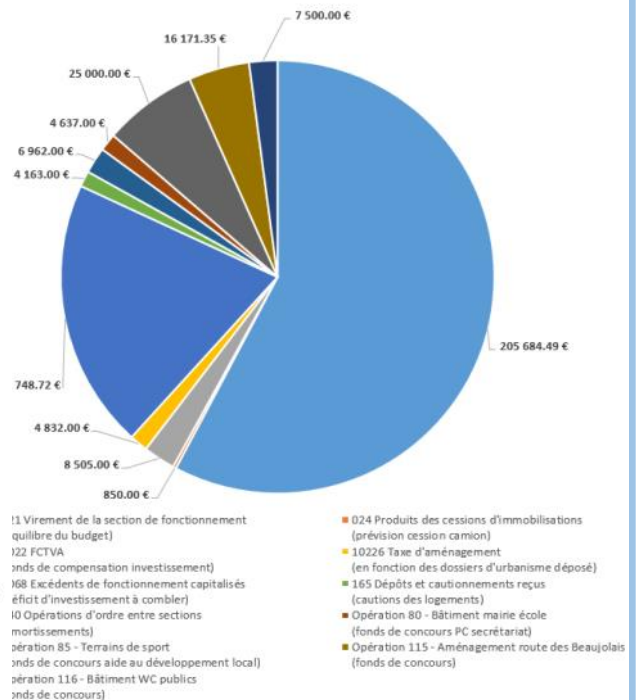
La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **643 239.49 €**.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- 001 Solde d'exécution d'investissement reporté (déficit résultat de clôture 2022)
- 1541 Emprunts (emprunts Les Salonnnières et le garage communal)
- 2324 Subventions d'équipements versées (enfouissement des réseaux Les Préaux)
- Opération 80 - Bâtiment mairie école (peinture hall mairie, PC secrétariat, vidéoprojecteur, etc.)
- Opération 85 - Terrain de sport (maîtrise d'œuvre, étude de sol, éclairage du stade)
- Opération 92 - Bâtiment La Poste (installation barrière de protection)
- Opération 104 - Garage (installations et outillages divers)
- Opération 115 - Aménagement route des Beaujolais (solde frais d'études)
- 165 Dépôts et cautionnements reçus (cautions des logements communaux)
- Opération 76 - Ensemble socio-culturel (audit énergétique, maîtrise d'œuvre salle polyvalente)
- Opération 81 - Travaux église (frais d'études électricité et peintures)
- Opération 88 - Matériel (achat taille-haie, scie sauteuse, panneaux routiers, etc.)
- Opération 96 - Transactions sur terrains nus (acquisition de terrains et frais de notaire)
- Opération 107 - Logements communaux (travaux et remplacements divers)

## RECETTES D'INVESTISSEMENT



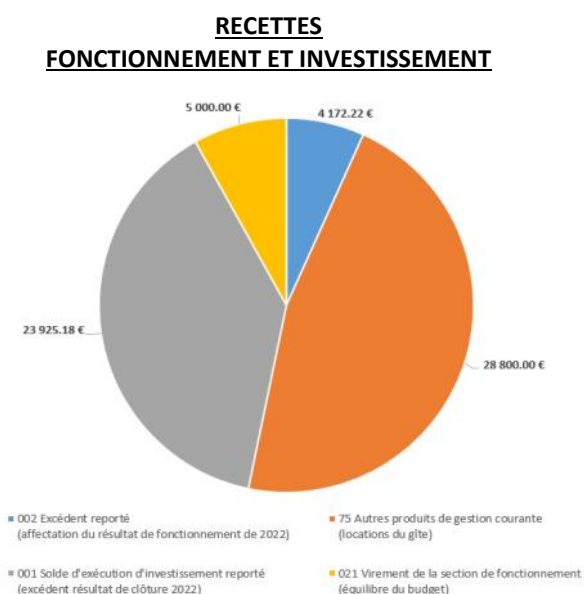
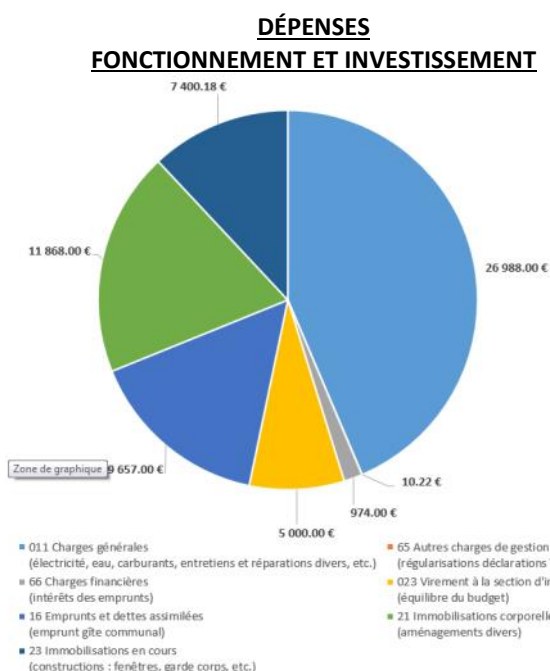
- 024 Produits des cessions d'immobilisations (prévision cession camion)
- 10226 Taxe d'aménagement (en fonction des dossiers d'urbanisme déposé)
- 165 Dépôts et cautionnements reçus (cautions des logements)
- Opération 80 - Bâtiment mairie école (fonds de concours PC secrétariat)
- Opération 115 - Aménagement route des Beaujolais (fonds de concours)
- 11 Virement de la section de fonctionnement (équilibre du budget)
- 122 FCTVA (fonds de compensation investissement)
- 168 Excédents de fonctionnement capitalisés (fonds de compensation investissement)
- 10 Opérations d'ordre entre sections (mortsissements)
- Opération 85 - Terrains de sport (fonds de concours aide au développement local)
- Opération 116 - Bâtiment WC publics (fonds de concours)

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **356 053.56 €**.

Le budget principal et le budget annexe pour l'année 2023 ont été votés en séance du conseil municipal le 11 avril 2023. Les documents officiels sont disponibles et consultables en mairie.

# BUDGET ANNEXE 2023

## GÎTE COMMUNAL



La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **32 972.22 €**.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **28 925.18 €**.

## AMÉNAGEMENTS ET INFORMATIONS DIVERS

**Compostage** : La commune sera bientôt dans l'obligation de placer des bacs de compostage collectifs sur le domaine public. Afin de satisfaire le plus grand nombre d'entre vous, nous vous invitons à partager votre avis sur ces éventuels emplacements en répondant au questionnaire : [https://docs.google.com/forms/d/147PVaXxkmFw-ce836QDCwS\\_cyqHzp2MmN36wRwA4XsY/edit](https://docs.google.com/forms/d/147PVaXxkmFw-ce836QDCwS_cyqHzp2MmN36wRwA4XsY/edit) (copier ce lien sur internet). Ce lien sera également publié sur le site internet de la commune. Concernant les bacs de compostage individuels, la commune et l'agglomération MBA travaillent ensemble afin de mettre à votre disposition une vente de composteur individuel.

**Mobilités cyclables** : MBA a mis à l'étude des itinéraires cyclables sur le territoire des 39 communes. Chânes sera concerné par des zones de rencontre (voitures et vélos) et des zones de jalonnement (signalétique verticale). Le recensement de nouveaux emplacement pour des arceaux à vélos est en cours. Le projet est disponible en mairie.

**Chemins de randonnées** : D'ici septembre, le balisage des chemins de randonnée sur le secteur des communes du sud sera réalisé. Le point de départ est fixé au nouveau parking de la mairie : un panneau y sera installé.

### Entretien des espaces verts :

■ Dans un communiqué de presse de 17 mars 2023, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) rappelle qu'à partir de la mi-mars, la saison de reproduction et de nidification des oiseaux commence. Pour protéger les oiseaux pendant cette période, la Politique Agricole Commune (PAC) interdit aux agriculteurs de tailler les haies du 16 mars au 15 août 2023. L'OFB encourage les collectivités, professionnels et particuliers à éviter la taille des haies et l'élagage des arbres de début mars à fin août pour ne pas déranger et déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie. L'élagage sans dérogation obtenue de la part de l'autorité administrative compétente est susceptible de faire l'objet d'une verbalisation.

■ Avec l'arrivée des beaux jours, on vous rappelle les horaires autorisés pour les activités bruyantes de bricolage et de jardinage :

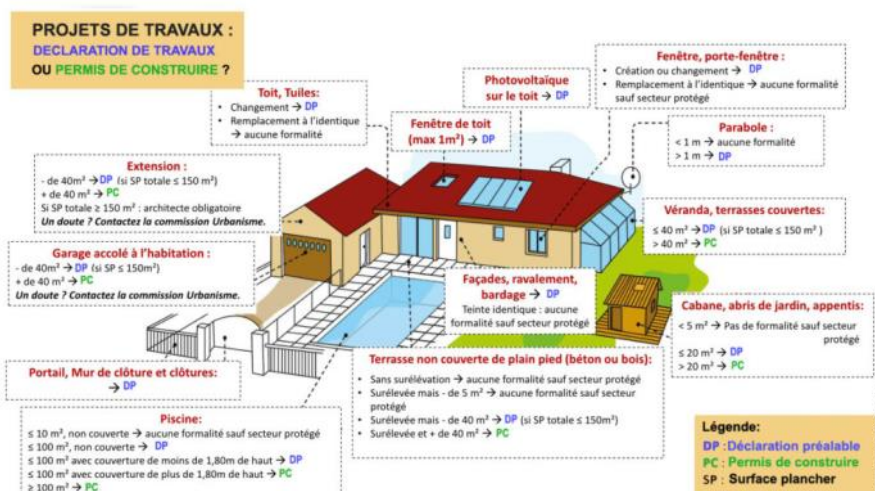
**Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 14h - 19h**

**Le samedi : 9h - 12h / 15h - 19h**

**Le dimanche et jours fériés : 10h - 12h**

# DOSSIERS D'URBANISME

## PERMIS DE CONSTRUIRE OU DÉCLARATION PRÉALABLE ?



Le PLU régleme les couleurs des enduits et des tuiles ; aussi toutes rénovations de toitures et façades doivent être conformes aux nuanciers à consulter à la mairie préalablement à votre commande auprès des artisans. Les clôtures sont également réglementées (matériaux, hauteur, etc.)

## MANIFESTATIONS À VENIR

Samedi 01 -	Comité des Fêtes	Festi Chânes - Édition 2023	Dans les rues du Bourg
Vendredi 07/07	Cabane K'fé	Concert - Food Truck	Cabane K'fé
Mercredi 02/08	Amicale Don du Sang	Collecte de sang	Salle polyvalente
Vendredi 11/08	Cabane K'fé	Concert - Food Truck	Cabane K'fé
Mercredi 06/09	Top Dance	Inscriptions	Salle du foyer club
Vendredi 08/09	Cabane K'fé	Concert - Food Truck	Cabane K'fé
Dimanche 17/09	Comité des Fêtes	Vente de pizzas	Espace Devoluet
Vendredi 29/09	Cabane K'fé	Soirée fermeture	Cabane K'fé

Vous retrouverez le calendrier annuel des manifestations 2023 sur le site internet de la commune - rubrique « Tous les évènements ». De plus, les associations vous communiquent leurs flyers via le [site internet](#) et via [Panneau Pocket](#). La commune tient à vous rappeler que le téléchargement de l'application Panneau Pocket est très importante, permet la communication d'informations en temps réel et permet de diminuer la consommation de papier.

SOYEZ

# ALERTÉ PRÉVENU INFORMÉ

PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application [PanneauPocket](#).

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

**Mairie de CHANES**  
81 montée du village  
71570 CHANES  
Tél. : 03.85.37.12.36  
E-mail : [mairie.chanes@wanadoo.fr](mailto:mairie.chanes@wanadoo.fr)  
Heures de permanence de la mairie :  
Mardi : 15h30 - 18h30  
Vendredi : 13h30 - 16h30

**Agence postale communale**  
6 place Devoluet  
71570 CHANES  
Heures de permanence de l'APC :  
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :  
8h30 - 11h20  
Mercredi : 13h30 - 16h20  
Samedi : 9h00 - 11h20